

ENQUETE PUBLIQUE PLU

COMMUNE DE Wettolsheim

Enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 6 mars 2018, le Maire de Wettolsheim a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Wettolsheim, destiné à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la Commune et la réglementation d'urbanisme relative à l'utilisation des sols.

A cet effet, Monsieur Jean-Claude Braun gendarme retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs à la mairie de Wettolsheim du mardi 3 avril 2018 au vendredi 4 mai 2018 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de WETTOLSHEIM le mardi 3 avril 2018 de 8h à 10h, le mercredi 11 avril 2018 de 13h30 à 15h30, le jeudi 19 avril 2018 de 8h à 10h, le lundi 30 avril de 8h à 10 h et le vendredi 4 mai 2018 de 13h30 à 15h30.

Le maître d'ouvrage du projet de PLU est la Commune de Wettolsheim. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables à la mairie de Wettolsheim aux jours et heures habituels d'ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 10h et de 13h à 15h30, le mercredi de 7h45 à 12h.

Les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Wettolsheim. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Mairie de Wettolsheim, 4 place du Général de Gaulle 68920 Wettolsheim.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre dématérialisé tenu à sa disposition sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/666>.

Les observations peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-666@registre-dematerialise.fr

Le dossier complet d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune <https://www.wettolsheim.fr> pendant toute la durée de l'enquête.

Le projet de plan local d'urbanisme de la Commune n'étant pas soumis à évaluation environnementale, la note de présentation établie au titre de l'article R123-8 du code de l'environnement comprend les informations environnementales se rapportant au projet de plan local d'urbanisme ; elle est consultable en Mairie dans le cadre de l'enquête publique (en version papier et sur poste informatique) ainsi que sur le site internet de la Commune.

La décision en date 4 mai 2016 rendue par l'autorité environnementale après examen au cas par cas, ne soumettant pas le projet à évaluation environnementale est également consultable en mairie (en version papier et sur poste informatique) ainsi que sur le site internet de la commune.

Un accès au dossier d'enquête est également assuré sur un poste informatique à la Mairie de Wettolsheim, lieu de l'enquête publique aux mêmes dates et horaires que le dossier papier.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au Maire son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site internet de la Commune.